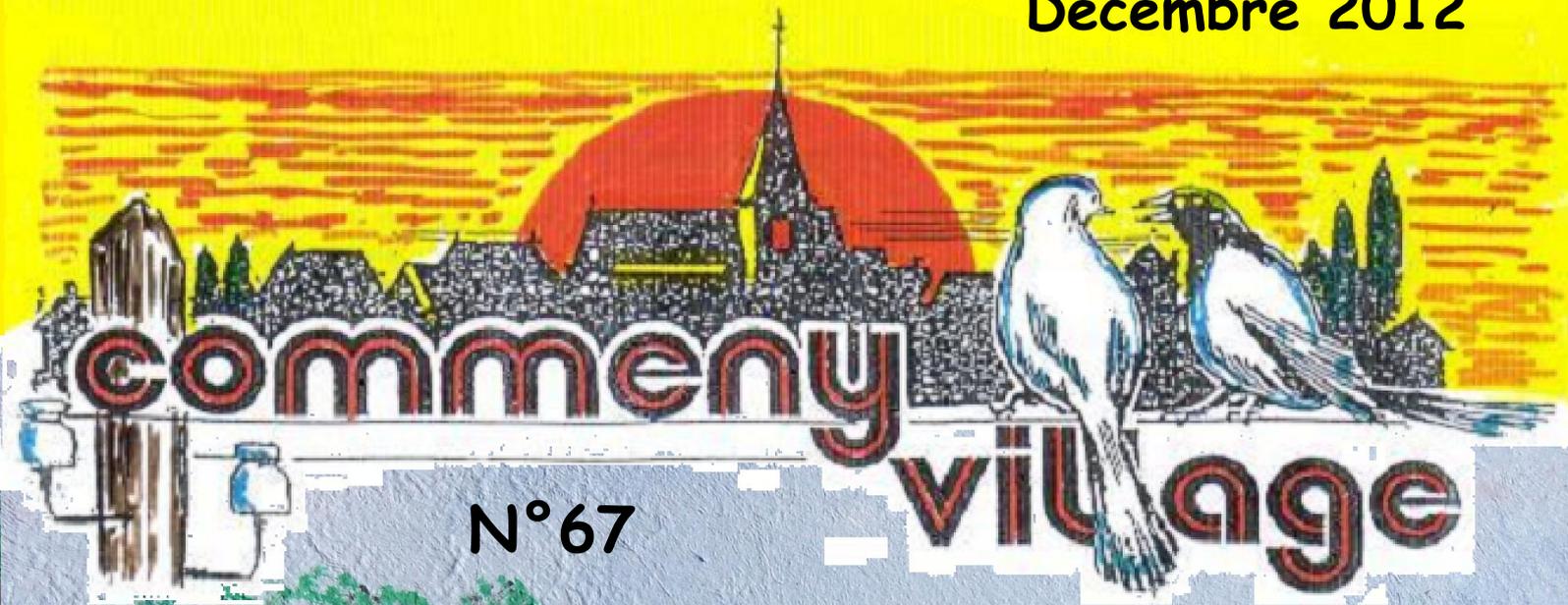


Décembre 2012



N°67



Balade dans le Vexin



Journal de Commeny N° 67
Décembre 2012

Commission journal :
Myriam & Gilles BUSQUET
Alexandra CHERON
Isabelle GORIEU
Pascal LONCLE
Jean-Pierre RADET
Catherine RENOUD

Avec la collaboration de :
Marie-Noëlle LAUDUIQUE
Jean LESPAGNOL
Lina FROT

SOMMAIRE

Sommaire	2
Edito	3
En direct de la mairie	4
Comptes rendus du Conseil Municipal	5
Festival du Camp de César	11
Intercommunalité	12
Une bibliothèque à Commeny	13
Colombey-les-deux-Eglises	14
Croix pattée	17
Collecte des bouchons	20
Halloween	22
Connaissez-vous le Foyer Rural ?	23
Calendrier des festivités	24
Art Floral	25
Astuces	28

Première page
Dessin réalisé par
Jean LESPAGNOL



Edito



Bienvenue à Commeny.

Vous venez d'emménager dans notre village, vous qui arrivez peut-être de la ville ou de la banlieue.

Vous avez troqué le bruit des klaxons et des moteurs contre celui du gazouillis des oiseaux et du réveille-matin au chant du coq. Vous pouvez profiter des avantages que présente notre village : ses commerces, son école et en prime, nous vous offrons un air de campagne.

Loin des tumultes de la cité, vous pouvez enfin profiter de la vie. Pour occuper vos week-ends, nous vous proposons quelques balades dans le Vexin. Vous partirez à la recherche des croix pattées qui arborent notre paysage. Nous vous les laissons découvrir au fil de vos envies, seul ou en famille, à pied ou en vélo.

D'autres préféreront peut-être accompagner certains de nos retraités sur les traces de l'un de nos plus illustres chefs d'Etat. Une balade nostalgique dans l'espace et dans le temps où vous pourrez partager l'intimité de celui qui fut le héros de la seconde guerre mondiale.

Pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer, sachez que vous avez encore le choix entre toutes les activités que propose le Foyer Rural avec notamment l'art floral dont vous pourrez admirer les nombreuses compositions réalisées au fil des différents ateliers. N'hésitez pas à nous rejoindre et si l'art floral n'est pas votre Violon d'Ingres, sachez qu'il existe au sein du Foyer Rural tout un tas d'autres possibilités. Vous pouvez vous inscrire ou bien vous pouvez même rejoindre l'équipe de bénévoles qui chaque jour se démène afin d'animer la vie dans notre village au combien agréable à vivre.

Si vous êtes nouveaux venus, vous trouverez dans votre journal l'intégralité des comptes rendus municipaux ainsi que les rubriques habituelles avec entre autre, « En direct de la Mairie » où, en tant que nouvel arrivant dans le village, vous devriez retrouver votre nom à la rubrique « Bienvenue à Commeny ». En cas d'oubli, n'hésitez donc pas à nous le faire savoir, nous apporterons les corrections nécessaires dans notre prochain numéro. Nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser par avance car que voulez-vous, nous aussi, nous sommes tous bénévoles...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Journal.

En direct de la Mairie



Jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	14h00 – 16h00
Mardi	09h00 – 11h30 14h00 – 18h30
Jeudi	09h00 – 11h30 14h00 – 18h30
Vendredi	09h00 – 11h30

39, grande rue

Tél. : 01.34.67.40.05

Fax : 01.34.67.46.67

Email : mairiecommeny@wanadoo.fr

Fermeture du secrétariat de mairie :

- le lundi 24 DECEMBRE 2012
- du 28/12/2012 au 1er JANVIER 2013

Liste électorale :

PENSEZ à VOUS FAIRE INSCRIRE sur la LISTE ELECTORALE (Jeunes de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28/02/2013 et nouveaux résidents).

La date de clôture est le 31 décembre 2012

Recensement militaire

Il est rappelé aux Jeunes Gens et Jeunes Filles, qu'ils doivent se faire RECENSER à la Mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire. Ceci est valable aussi pour ceux qui l'ont éventuellement oublié les années précédentes.

RAPPEL : ce passage au recensement est indispensable pour pouvoir se présenter au PERMIS de CONDUIRE, ainsi que pour les EXAMENS SCOLAIRES.

Etat civil

Mariage :

Noce d'Or

50 ans de Mariage

Mr et Mme Jean
LESPAGNOL

Mr Et Mme Bernard
LECOMTE

Naissance

Nous souhaitons la
bienvenue à :

Nina ROBERT née le
12/06/2012
Impasse des Jardins

Lyana SOS née le 08/09/12
16, Allée du Vexin

Malo STEUNOU

Elouan GAY né le 25/10/2012
25 Grande Rue

Bienvenue à Commeny

Mlle LAMOISE et Mr GALAND
25, grande rue

Famille COATPHEN et ABREU
06, allée du Vexin

Mr CHAMAND Cyril
12, allée du Vexin

Mr et Mme LEGEAY Christophe
et Céline et leur fille Océane
24, allée du Vexin

Mr et Mme NICOLAOU
Alexandre et Mathilde et leurs
enfants Eléonore et Constance
03, allée du Vexin

Famille BARBET
07, allée du Vexin

Mr COGET Jean-Alexandre et
son fils Tom
09, allée du Vexin

Mr et Mme MACHET Jérôme et
Carolle et leurs enfants Keryan
et Ohana
11, allée du Vexin

Famille COEURU
15, allée du Vexin

Famille PIRIOU et YUNG
17, allée du Vexin

Mr RUBILLON Mathieu et Mme
POTTIEZ Marie
10 bis Impasse des Jardins

Mr et Mme AUGUSTIN et leur
fils,
20, grande rue



Comptes rendus du Conseil Municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 02 Juillet 2012

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, E. RADET, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absent excusé : Mr N. LEVESQUE

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 04 JUIN 2012

PARTICIPATION pour le FINANCEMENT de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A ce compte rendu est ajoutée une délibération concernant la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC ou PFAC). Cette participation doit remplacer, à compter du 1^{er} Juillet 2012, celle pour raccordement à l'égout. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le montant de cette participation à savoir 1 150 euros par branchement. Au sujet de cette taxe, le Conseil Municipal conscient des difficultés rencontrées lors d'une construction neuve propose que le règlement puisse se faire sur deux ans ; 550 € la première année et 600 € la deuxième. Cet étalement sera proposé pour les logements du lotissement ALLEE du VEXIN.

TRAVAUX PEINTURE

Ces travaux sont prévus depuis le début de l'année et ne doivent plus être reportés.

Des devis ont été demandés et le Conseil Municipal à l'unanimité a retenu l'Entreprise N° 10 RENOV' de SAINT-GERVAIS.

Pour la peinture extérieure des volets, fenêtres, portes, grille ainsi que la réparation d'un volet le devis s'élève à 5.780 euro H.T.

ELAGAGE des ARBRES derrière l'école.

Le gui s'étant développé sur ces arbres et une branche étant tombée un élagage important est prévu. L'entreprise JARDICIEL à FOURS-en-VEXIN est retenue pour un montant de 2.140 euro H.T.

Le travail devrait être réalisé le 16 Juillet prochain afin de ne pas déranger pendant l'école.

PROBLEME SCOLAIRE

Depuis le dernier Conseil Municipal nous avons appris que l'Académie ne mettait plus sous surveillance notre école. Espérons que nous n'aurons plus à souffrir d'une telle attitude, l'inspectrice de circonscription quittant le Val d'Oise.

CARTES de TRANSPORT SCOLAIRE

Dernièrement nous avons reçu en Mairie les informations pour les cartes de transport scolaire. Il s'avère que le montant est nettement supérieur à celui des années antérieures. Le Conseil Municipal regrette cette information tardive qui ne facilite pas la possibilité d'une participation communale.

Toutefois, il est décidé d'accorder dès cette année, une subvention communale de 50 euros par carte de transport scolaire pour le collège et 75 euros par carte de transport scolaire pour le lycée.

Les personnes concernées sont invitées à passer en Mairie pour connaître les modalités d'attribution.

INTERCOMMUNALITE

Information sur la nouvelle intercommunalité. Celle-ci aura le nom de VEXIN Centre. Elle aura son siège au Bord'Haut de VIGNY et comportera 51 délégués. Avant décembre les Communes auront à délibérer sur le périmètre ainsi que sur le contenu des statuts. Cette nouvelle intercommunalité prendra effet le 1^{er} Janvier 2013.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 10 septembre 2012

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C.RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, E. RADET, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT.

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 02 JUILLET 2012

INTERCOMMUNALITE

Le projet de l'intercommunalité du VEXIN CENTRE ayant été adressé aux 34 Mairies qui composaient la Communauté de Communes Val de Viosne, Trois Vallées et Plateau du Vexin, les conseils municipaux ont 3 mois pour délibérer sur ce projet. La loi sur la réforme des Collectivités territoriales imposant aux Communautés de

Communes de moins de 5 000 habitants de se regrouper, le Conseil Municipal estime qu'il n'a pas le choix bien qu'il soit conscient qu'en milieu rural le regroupement n'est pas source d'économies et n'apportera pas obligatoirement beaucoup de services nouveaux à la population si ce n'est au prix d'une fiscalité supplémentaire.

Le Conseil Municipal approuve donc le périmètre de la nouvelle intercommunalité VEXIN CENTRE et prend connaissance des statuts de cette nouvelle entité.

PROJET de CREATION d'une BIBLIOTHEQUE

Mesdames Isabelle GORIEU, Sophie THIBAUD et Claire BUYTENDORP après différentes rencontres ont remis, pour examen au Conseil Municipal, un projet de bibliothèque suite à l'annonce de l'arrêt de fonctionnement du Bibliobus.

La discussion a été ouverte après lecture complète de la note rédigée par Madame GORIEU. Les conseillers ont trouvé cette démarche très intéressante et se sont réjouis de constater une motivation forte et positive pour mettre en place cette opération.

Le conseil municipal accompagnera le groupe dans sa démarche et fera en sorte d'apporter le maximum d'appuis.

En ce qui concerne le local, le conseil municipal après avoir écouté l'avis de chacun estime qu'il est nécessaire d'approfondir le sujet car une bibliothèque à l'étage pose des problèmes tout comme l'utilisation de la salle multi média a l'inconvénient de la mixité des usages.

Une salle sera mise à disposition mais pour définir la meilleure solution il semble nécessaire de n'écarter aucune piste.

POINT sur la rentrée scolaire 2012/2013

QUESTIONS DIVERSES

- Convention pour tennis (cours samedi matin)
- Bruits
- Festival au Camp de César

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 08 octobre 2012

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET,
C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M.
BODIER, E. RADET, N. LEVESQUE, R. LONGE,
P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 10 Septembre
2012

GOESECO

Le Conseil Municipal avait chargé en Juin le Cabinet GOESECO de faire une étude de faisabilité pour différents travaux comme réfection du Foyer Rural, construction d'un local pour rangement, mise en valeur du Château d'Eau, aménagement autour du lavoir, logements locatifs.

Cette étude était estimée à 3.200 € (phase 1) et le cabinet devait remettre un rendu pour le 3 Septembre. A ce jour, rien n'a été rendu et le contrat n'est plus en phase avec la délibération prise.

Le Conseil Municipal juge, que le délai à nouveau de dix semaines après paiement d'une grande partie des 3 200 €, semble très excessif et demande que ce délai soit revu à 5 semaines avec un paiement au moment du rendu.

BIBLIOTHEQUE

Une décision doit être prise au sujet du local proposé. Monsieur le Maire et quelques Conseillers proposent une solution permettant à chacun d'avoir satisfaction.

A savoir : Aménagement d'un logement dans une grande partie du grenier pour permettre au locataire du dessous de pouvoir disposer d'un logement correct pendant la remise en état du logement qui est actuellement très humide. Les travaux permettraient ainsi d'améliorer l'isolation du bâtiment ; De ce fait, la grande salle de l'étage et le bureau attenant pourraient être mis à disposition pour la mise en route de la bibliothèque.

A l'unanimité, les Conseillers approuvent cette solution d'autant que dans le cadre du Contrat Départemental une enveloppe de 60.000 € est prévue avec une subvention de 30.000 €.

TRAVAUX

Attendre la possibilité d'un contrat rural est considéré comme illusoire. De ce fait, une demande sera faite auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français pour voir si un financement est possible pour un aménagement autour du Lavoir.

Pour le Château d'Eau, un contact va être pris avec l'Association de Saint Arnoult en Yvelines.

Les peupliers devront être abattus pour éviter des dégâts sur les propriétés voisines.

Des devis seront demandés.

Pour les autres travaux, il est décidé d'attendre la recherche de financements.

INTERCOMMUNALITE

Une délibération doit être prise concernant les statuts. Des modifications doivent être apportées par les services de la Préfecture.

Ces modifications sont plus d'ordre rédactionnel et ne devraient pas apporter de changements de fond. Si ces modifications sont mineures, le Conseil Municipal accepte d'approuver ces statuts.

PLANTATION d'ARBRES

En premier lieu, plantation près du terrain de boules. A voir pour les essences afin d'obtenir un ombrage suffisant et un panaché de couleurs.

Résultat de la réfection du mur Chemin de Gouline et nettoyage du terrain planté de pommiers.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 12 novembre 2012

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET,
C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE,
J.M. BODIER, E. RADET, N. LEVESQUE, R. LONGE,
P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 08 Octobre 2012

INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les statuts de la future intercommunalité Vexin Centre. Certaines corrections ont été apportées par les services de la Préfecture, plus sur la forme pour 3 articles que sur le fond.

RADET Jean-Pierre a été désigné comme délégué titulaire et DESCAMPS Elisabeth comme suppléant.

La mise en place de cette nouvelle intercommunalité prendra effet le 1er Janvier 2013.

REFLEXIONS sur l'ECLAIRAGE PUBLIC

L'économie d'énergie étant un impératif tant sur le plan économique qu'écologique, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à réfléchir sur plusieurs solutions concernant un poste important : l'éclairage public.

1ère solution :

Coupeure des lumières vers 23 H 30 et allumage vers 5 H. Cette solution a l'avantage d'être simple. Ceux qui pratiquent ce système estiment qu'il y a moins de vols et de vandalisme.

2^{ème} solution :

Mise en place de modules pour abaisser la puissance de 30 à 40%. Ce système a peu d'impact visuel et permet une économie substantielle avec un retour sur investissement sur environ 6 ans.

Un devis a été réalisé pour la commune, il s'élèverait à 6 792 € H.T.

Pour une telle opération, dans l'état actuel du guide des aides du P.N.R, cet investissement pourrait être subventionné à hauteur de 70%.

3^{ème} solution :

Equiper tous les candélabres de lampes LED mais sur ce point aucune information technique n'a pu être obtenue à ce jour. Un complément d'information est souhaité.

TRAVAUX BIBLIOTHEQUE :

La Salle à l'étage a été déblayée, une cloison en isorel a été supprimée. Il reste à réaliser des travaux de peinture plafond et certains murs.

Pour l'électricité, une vérification est nécessaire.

APPARTEMENT dans le GRENIER :

Un projet et un estimatif seront déposés dans les semaines qui viennent.

Aujourd'hui un grand nettoyage a été fait.

REPRISE VOIRIE du LOTISSEMENT

Dans le permis d'aménager le promoteur devait rétrocéder ces parties communes à une Association regroupant tous les propriétaires.

L'Assemblée Générale ayant lieu ce Vendredi 16 Novembre, il paraît logique que dès maintenant la commune prenne dans le domaine communal toute la voirie, trottoirs et éclairage public sous conditions de réception des travaux conforme et de recours en cas de malfaçons.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition tout en restant vigilant sur les conditions de rétrocession.

RENCONTRE avec le C.A.U.E.

GOESECO n'ayant pas donné suite pour l'étude de faisabilité pour différents travaux, Monsieur le Maire a reçu Monsieur Joël Aoust – Directeur du C.A.U.E.

Ce service pourra aider la commune dans l'élaboration d'un Contrat Rural permettant d'obtenir des subventions régionales et départementales pour ce type de travaux.

Une étude sommaire sera effectuée au préalable avec un estimatif puis le dossier sera repris par un Maître d'œuvre à rechercher.

Cette première phase risque de se terminer vers Juin 2013.

Accord du Conseil Municipal pour cette démarche avec le C.A.U.E.

QUESTIONS DIVERSES

- Ramassage de jouets Samedi 17
- Prévoir un aménagement pour la sente reliant la classe des CP/CE1 à la cour de récréation.



11 novembre 2012

Devant l'entrée du cimetière, les habitants de Commeny se sont donnés rendez-vous comme tous les ans afin d'écouter le discours officiel lu par Jean-Pierre Radet en hommage à tous les serviteurs de la France disparus dans l'exercice de leurs fonctions. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, était servi dans la grande salle du Foyer Rural à l'issue de la cérémonie.

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 03 décembre 2012

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, E. RADET, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 12 Novembre 2012

TRAVAUX LOGEMENT au-dessus de l'école

Un estimatif a été élaboré et ce dernier est très proche du financement prévu lors du Contrat Départemental.

Un appel à concurrence a été lancé avec une insertion dans un journal local.

Plusieurs lots ont été identifiés : Plomberie, Isolation, cloisons avec peinture, revêtement de sols et électricité.

Une Commission d'appel d'offres a été nommée avec Philippe CLAUSS, Emmanuel RADET, Nicolas LEVESQUE, Jean-Claude RAULT et Jean-Pierre RADET.

Cette commission se réunira le Vendredi 21 Décembre 2012 à 18 Heures.

BIBLIOTHEQUE

Les travaux se feront pendant la période hivernale.

TRAVAUX LOTISSEMENT

Les intempéries retardent les derniers travaux d'aménagement.

La réunion des propriétaires a eu lieu le 16

Novembre dernier et a permis d'évoquer certains problèmes (clôtures, murs, plantations, circulation de poids lourds (lors des travaux).

La rétrocession à la Commune des voiries et réseaux a été actée lors de cette réunion et se fera au printemps 2013, GEPHIMO gardant la responsabilité jusqu'à cette date.

CHARRETERIES des LOGEMENTS COMMUNAUX

Un devis a été demandé et GEPHIMO s'engage à les faire au prix coûtant.

CONTACT C.A.U.E.

Les délais pour la remise de l'étude seront moins longs que prévu, sans doute vers Avril 2013.

VŒUX

La cérémonie des vœux aura lieu le 06 JANVIER 2013.

Pour la carte d'invitation une recherche de photos est prévue.

ELAGAGE

L'élagage des arbres Place de l'Eglise et dans la cour de l'école devrait se faire prochainement ainsi que l'abattage d'arbres (peupliers) au Château d'Eau.

QUESTIONS DIVERSES



24 novembre 2012

Soirée choucroute, la grande salle municipale a fait le plein. Le repas servi par les bénévoles du foyer rural aura une fois de plus régalé les convives. Malgré un petit incident technique venu perturber la livraison des bières à la pression, la soirée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur jusqu'à tard dans la nuit avec un bal animé par un orchestre de professionnels.



Dimanche 23 septembre 2012
 2ème édition du festival
"Césarts fête la planète"
 Événement organisé par la
 Communauté de Communes
 du Plateau du Vexin et "Pile
 Poil et compagnie" au Camp
 de César – Nucourt.



Le temps automnal de ce dimanche (un peu frais en matinée mais agréable en après-midi) n'a pas fait reculer les **2 000 personnes** comptabilisées en la circonstance par un accueil courtois et serviable des bénévoles en poste. Venant de tout le Val d'Oise mais aussi de l'Eure, des Yvelines, de l'Oise, de Cergy, Eaubonne, Amiens, Magny-en-Vexin... et des communes de notre intercommunalité, petits et grands ont répondu présents.

Le festival, en quelques chiffres :

- Une fréquentation de 20 % supérieure à l'édition 2011,
- Environ 290 repas adultes et 100 repas enfants servis,
- 120 pique-nique sandwiches offerts aux intervenants et bénévoles,
- Une buvette prise d'assaut pour les crêpes de l'après-midi...

Et aussi... des spectacles enthousiasmants pour toute la famille sous le chapiteau, de la musique de qualité, de la bonne humeur à chaque coin d'allées, formées pour l'occasion par des haies de stands d'exposants, des rires d'enfants raisonnant dans tout le parc...

Mais également, 2 journées exclusivement réservées aux scolaires (les 20 et 21 septembre) durant lesquelles plus de 1 000 écoliers ont pu bénéficier d'animations éducatives et festives alliant culture, environnement, nature et citoyenneté... tout un programme pour adopter la « Planète attitude » dans leur quotidien.

BRAVO et **MERCI** aux organisateurs, aux intervenants, aux bénévoles des foyers ruraux qui ont géré avec maîtrise et succès le pôle restauration (repas et buvette), aux scouts, aux personnes des communes et aux élus.

Catherine RENOUD

INTERCOMMUNALITE

Afin de respecter la loi sur la réforme des collectivités territoriales, notre intercommunalité, la Communauté de Communes Du Plateau Du Vexin se trouve dans l'obligation de fusionner avec d'autres intercommunalités, ayant une population trop faible.

Depuis mai 2011, nous nous sommes rapprochés des intercommunalités voisines (Val de Viosne et 3 Vallées) afin d'essayer de constituer une structure beaucoup plus importante comportant 34 communes et une population de près de 25 000 habitants. Les discussions n'ont pas toujours été faciles car les communes craignent un échelon administratif de plus. La loi étant ce qu'elle est, nous n'avions pas d'autres choix.

En septembre 2011, le schéma départemental des intercommunalités présenté par le Préfet officialisait ce projet de fusion.

Nous pouvions attendre le début de l'année 2014 pour mettre en place cette entité mais nous avons estimé qu'il était préférable de réaliser cette opération dès janvier 2013 afin de laisser aux nouvelles équipes municipales, issues des élections de 2014, une intercommunalité opérationnelle

La communauté de communes du Plateau du Vexin commençait à avoir un véritable esprit communautaire et arrivait à mener des opérations

Intéressantes en motivant les élus et les associations comme les Foyers Ruraux. Avec la nouvelle structure nous pouvons espérer que ce travail pourra se poursuivre, notamment en travaillant par territoire.

La nouvelle entité se dénommera **Communauté de Communes Vexin Centre** et le siège sera à Vigny, rue de Rouen (anciens bureaux de l'UFAC).

Dès le 15 janvier 2013 un nouveau conseil communautaire sera mis en place, il sera composé d'un délégué par commune de moins de 750 habitants (avec un suppléant) et pour les autres communes d'un délégué par tranche de 750 habitants. Ce nouveau conseil communautaire aura à élire un Président et environ 10 Vice-Présidents ayant des responsabilités de Commissions. Cette équipe aura pour mission de poursuivre les activités engagées dans chaque intercommunalité mais aussi de mettre en place de nouvelles actions. Dès à présent un groupe de quinze personnes travaillent pour uniformiser les compétences et pour préparer les actions nouvelles. Nous veillerons à ce que toutes les communes soient associées aux différentes actions et espérons que cette mutualisation sera efficace et utile.

Jean-Pierre RADET

Maire



Noces d'or pour Michelle et Jean LESPAGNOL.

Ils se sont dit OUI une nouvelle fois devant Monsieur le maire et quelques minutes plus tard devant le père Sébastien en l'église Saint Martin de Commeny. Après cinquante ans de mariage, ils ont fêté l'évènement en famille. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

PROCHAINEMENT A COMMENY : OUVERTURE D'UNE BIBLIOTHEQUE

Comme chacun le sait, Le Conseil Général est contraint de réduire ses dépenses, et de fait ses services. Ainsi, les parents d'élèves apprenaient en juin dernier que le Bibliobus, qui jusque-là desservait les écoles du Vexin, cesserait ses rondes à partir de juin 2013.

Le bibliobus, outil naviguant de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Val d'Oise (BVDO), c'était pour les enfants des écoles l'occasion de pouvoir choisir des livres auxquels ils n'auraient, par ailleurs, peut-être pas eu accès. La BVDO permettait aux écoles de disposer gratuitement d'un fonds de livres régulièrement renouvelé, ainsi que choisir des ouvrages en fonction des thématiques de travail retenues dans les classes.

Regrettant la disparition de cette précieuse ressource, une poignée de bénévoles a décidé de prendre le relais et d'ouvrir une bibliothèque publique à Commeny, bénéficiant de l'aide de la BVDO, pour les enfants de l'école bien

sûr, mais pas seulement. Notre intention est d'élargir l'accès à la lecture au tout public et de vous permettre à tous d'accéder librement et facilement à notre offre. L'Association Bibliothèque de Commeny (ABC) travaillera main dans la main avec les écoles et le Foyer Rural afin d'élargir l'offre culturelle dans notre village.

La municipalité a d'ores-et-déjà exprimé son approbation devant le projet et met généreusement à notre disposition un local situé au premier étage de l'école élémentaire, dans lequel nous aurons plaisir à vous accueillir dans le courant du premier trimestre 2013 pour vous présenter notre offre.

Nous communiquerons dès que possible la date d'ouverture de la bibliothèque et les horaires de permanence.

Chers amis lecteurs, à très bientôt.

Association Bibliothèque de Commeny

Bibliotheque.commeny@gmail.com

Noces d'or pour Eliane et Bernard LECOMTE.

Tous nos vœux de bonheur aussi pour Bernard et Eliane (à gauche sur la photo) qui se sont retrouvés en famille pour marquer le coup à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage. Félicitations.



Colombey-les-Deux-Eglises

Célèbre demeure d'un personnage important de notre pays, dont nous avons vécu les effets dans notre enfance. Maintenant, devenus les anciens de Commeny, nous sommes par ce voyage de la commune en train de visiter Colombey-les-Deux-Eglises.

Nous entrons dans la Boiserie, ce rétroviseur de notre histoire. Dès l'entrée, nos pas crissent sur le gravier de l'allée qui mène à la maison, entourée d'arbres, imposant respect et silence.

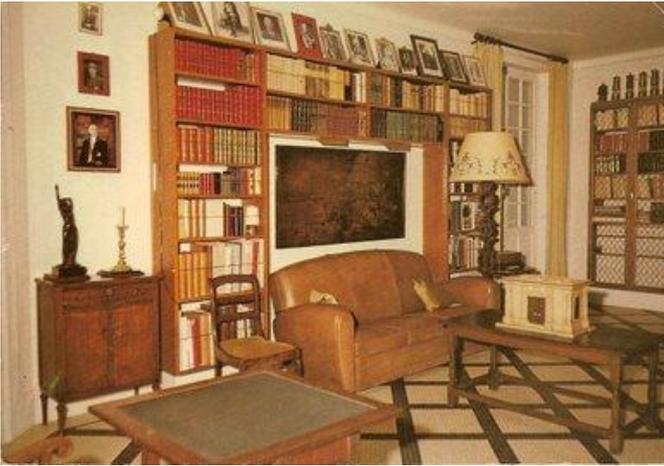


L'accueil est fait par une jeune guide qui nous invite à entrer dans cette maison en pierre meulière de style année 1920, intérieurement très bois ciré, meubles d'époque ; de là, les explications sur la vie du Général nous sont relatées dans le détail, ainsi que sur les cadeaux décorant cet intérieur, offerts par les chefs d'états (surtout africains) qui lui ont été faits durant l'exercice du pouvoir.

Dans un angle de la maison, le bureau, ouvert sur une grande fenêtre et avec une



perspective de plusieurs dizaines de kilomètres sur une campagne bien entretenue et boisée, forgeant la réflexion et la méditation, point de départ des décisions et des écrits du Général de Gaulle, là, où le destin de la France s'est construit pour de nombreuses années.



Malheureusement, le stress, l'usure, la contrariété, l'avidité de certains, toujours prêts à profiter de ce que vous avez construit, les secours trop loin, le Général disparaît, victime d'une embolie cérébrale dans son fauteuil de repos.

Evidemment, par respect, nous passons au cimetière, une tombe très sobre, plus loin le long de l'église beaucoup de plaques d'hommages de la nation.



Après un repas bien sympathique et un café froid, nous prenons la direction du symbole du Gaullisme, l'immense croix de Lorraine dressée sur le point le plus haut de la région. A côté, le Mémorial que la Nation reconnaissante lui devait bien ; grand, moderne, ascenseur pour les faibles, très bien commenté sur tous les événements que le Général a vécus, très bien compartimenté et expliqué par les oreillettes remises à l'entrée, sauf pour l'espace portant sur l'Algérie, réduit à sa plus simple expression. Nous avons posé la question ; réponse fût : « c'est trop récent, la douleur est trop vive ».



Je revois toujours le Général sur le balcon du bâtiment gouvernemental à Alger devant la grande poste au bout de la rue d'Isly en Mai 1958, j'étais dans le bataillon, ceinturon et gant blanc rendant les honneurs (mais ce n'était pas la guerre, trente mille morts, quand même !).

Pour se remettre de toutes ces émotions, nous avons gagné une dégustation – vente de Champagne dans une petite exploitation où, après les jérémiades du propriétaire sur la dure vie viticole du coin, nous n'avons pas vu de vignes dans le secteur, mais une belle maison, une belle voiture, après un verre du breuvage à bulles, chacun se trouva libre de s'offrir quelques bouteilles du précieux liquide, mises aussitôt dans la soute du car sous l'œil bienveillant du chauffeur.

Et, sous un ciel bien gris, nous sommes repartis par les petites routes et les grandes, vers le clocher de Commeny,

Cela restera une très belle journée, d'amitié sincère, merci à tous.

JEAN LESPAGNOL



La Croix Pattée, emblème du Vexin

Vous connaissez sûrement tous cette image, pour ne pas dire les images, de la croix pattée de Cléry, choisie pour représenter l'emblème du Parc Naturel Régional du Vexin Français. D'ailleurs, comment pourrait-on passer à côté de ce vestige, puisque chaque jour, les nombreux automobilistes qui empruntent la nationale 15 entre Magny-en-Vexin et Cergy-Pontoise pour se rendre à leur travail, peuvent apercevoir sa silhouette caractéristique se découper dans la plaine.

Perdue au milieu de nulle part, la présence de cette croix a suscité bien des interrogations, même si aujourd'hui il est à peu près bien établi qu'elle servait vraisemblablement à délimiter deux zones géographiques, deux territoires. C'est d'ailleurs en raison du nombre important de croix recensées dans le secteur que le Parc Naturel Régional du Vexin Français a choisi cet emblème. En effet, on dénombre pas moins de 17 croix disséminées dans la région. Certaines sont très accessibles, telle celle de Cléry, d'autre beaucoup moins.

Nous n'avons pas la prétention de vouloir vous faire ici un cours d'histoire sur l'origine et la signification de la présence de ces croix sur notre territoire. Nous souhaiterions juste vous faire partager notre passion pour cette région. Bien que l'intérêt historique de ces croix soit indéniable et que de nombreuses questions subsistent encore, nous vous invitons à les découvrir à l'occasion de balades en famille et à vous questionner sur l'origine possible de ces monuments. L'imaginaire laisse souvent la place au rêve alors qu'une réalité trop abrupte ne ferait que renforcer notre désillusion face à un passé dont nous ne serions que le prolongement.

La visite commence au cœur du village, en des endroits inaccessibles et privés. Il faut dire que loin des tumultes historiques, la région a fait des émules et les croix pattées du Vexin se multiplient comme des petits pains. Rappelez-vous la couverture du Journal de Commeny numéro 62. De nos jours, le logo « croix pattées du Vexin » se retrouve sur bon nombre de produits issus du terroir et quelques passionnés ont même renoué avec les temps anciens et sont retournés à l'âge des tailleurs de pierre pour confectionner eux-mêmes quelques ornements *made in Vexin*. De même, un jour, la municipalité prendra peut-être l'initiative d'ériger un tel monument au centre du village afin d'affirmer notre appartenance à cette belle région. Nous ne manquerons pas alors de graver sur la pierre les raisons qui nous aurons poussés à bâtir une telle croix afin que dans quelques décennies nos descendants ne soient pas obligés de se poser les mêmes questions que nous nous posons aujourd'hui.

C'est aux abords du village voisin, dans les bas de Moussy que nous trouverons la croix pattée la plus proche. Elle est accessible à partir du lavoir de Moussy. On la retrouve à l'orée du bois après avoir traversé le champ qui descend en contrebas. Depuis Commeny, on peut aussi y accéder à pied à partir du bois de Gouline.

Les autres croix sont plus facilement accessibles à vélo. Il y a bien évidemment la croix de Cléry, et aussi la croix de Théméricourt. Enfin, pour les plus éloignées, un autre moyen de transport est recommandé.

Gilles BUSQUET



Coté cuisine, à Commeny, on retrouve la croix pattée en ornement entre la fenêtre et la paillasse



La croix pattée de Moussy, à droite, est la seule croix qui possède des entrelacs dessinés sur son socle. De plus, la forme particulière de son bras supérieur est droite et non élargie à la périphérie. Il semblerait en effet qu'elle ait été retaillée à ce niveau-là.



Coté jardin, elle décore les façades

Moussy



A gauche, la croix pattée de l'église de Théméricourt. Autrefois située en plein champ pour délimiter deux territoires, elle fut déplacée près de l'église en 1781.



A droite, celle du Château de Théméricourt. Située dans la parc du Château, elle symbolise toute une région.

Château de Théméricourt

Eglise de Théméricourt



Grisy les Platres



Guiry en Vexin

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, la croix pattée de Guiry en Vexin est le symbole patrimonial de notre PNR. Elle a été reproduite en plusieurs occasions.



Omerville

VELIOBLOG

Petite croix pattée à Omerville



Villers en Arthies



Vetheuil

A Vetheuil, à la pointe du nouveau cimetière subsiste une très belle croix pattée, dite croix de Jérusalem ou croix de Malte. Cette croix marque également le départ du GR 2 vers les coteaux et La Roche Guyon.



Chaussy

A droite, la Croix Pattée de Chaussy. Cette croix figure déjà sur le plan terrier de Villarceaux de 1745. Elle est semblable à la croix de justice implantée à Courcelles-sur-Viosne.



Croix pattée à Nesles La Vallée

Vous trouverez de plus amples informations sur ces croix pattées ainsi que sur les croix pattées de : Boissy- l'Aillerie, Courcelles-sur-Viosne, Saint-Gervais (hameau de Ducourt), Ambleville (hameau du Vaumion), Omerville, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Lainville-en-Vexin en vous rendant directement à la maison du Parc.

Maison du Parc - 95 450 Théméricourt

Accueil : 01 34 48 66 10

Fax : 01 34 48 66 11

Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local)

**Ne jetez plus vos bouchons de liège : Recyclez vos soirées !!!
Donnez-les pour la lutte contre le cancer...**



Les Professionnels du Liège comptent sur nous ! Car le chêne liège est en voie de disparition

Quelques mots sur le liège...

Le liège est un excellent isolant écologique, imputrescible, difficilement inflammable, qui ne se tasse pas et qui ne craint pas les rongeurs. La meilleure solution c'est donc de le recycler, d'autant plus qu'il existe de moins en moins de chênes-lièges, à cause des incendies et des champignons. De plus il est très long d'obtenir du liège, il faut entre 45 et 50 ans pour faire un bon bouchon.

Il a pour seul défaut un coût élevé et une production limitée, d'ailleurs presque inexistante en France. Il est cependant très souvent présent autour de nous et plus particulièrement sur nos tables car il reste fortement utilisé, brut ou reconstitué, pour boucher nombre de bouteilles (vin, cidre, champagne, bière parfois).

Chaque année près de 12 milliards de bouchons de liège sont fabriqués, dont 3 milliards rien que pour la France.

Plutôt que de continuer à enfouir ou à brûler les bouchons de liège usagés, **les Professionnels du Liège ont décidé de mettre en place une action de recyclage pour leur donner une nouvelle vie.**

Le recyclage ...

Broyés, ces bouchons deviennent du liège "en vrac" qui peut être utilisé comme isolant de plancher ou de plafond.

Ils peuvent être également recyclés comme articles de décoration, pièces pour l'industrie aéronautique et automobile, ou encore comme énergie électrique !

Conservez les bouchons en veillant simplement à ce qu'ils restent secs, puis allez les déposer dans un des points de collecte.

Les bouchons sont collectés par des associations puis revendus aux bouchonniers. **L'argent récolté est utilisé pour le développement de leurs actions, comme l'achat de matériels divers pour handicapés (fauteuil roulant, télécommande, chien d'aveugle...), mais aussi pour financer les recherches pour la lutte contre le cancer (Association France Cancer), et bien d'autres actions**

Dans le cas des magasins Carrefour, **l'argent est reversé à l'IML (Institut Méditerranéen du Liège) pour financer la plantation de chênes-lièges dans les forêts des Pyrénées Orientales.**

Recycler le liège, c'est :

- **Un acte écologique** qui évite de mettre en décharge des déchets non valorisés, retarde l'émission du CO2 capté que le liège continue à séquestrer et évite la surconsommation des ressources naturelles ;
- **Un acte économique** : création d'emplois ;
- **Un acte de solidarité** : lutte contre le cancer, achat de matériels pour handicapés, amélioration du quotidien des enfants malades,

A qui donner

- Jean-Claude RAULT – 9 Grande Rue à Commeny, qui les remet **au Cercle des Œnologues du Vexin de l'Association Vigny Loisirs**
- Myriam BUSQUET – 7 rue de l'Eglise à Commeny, qui les donne à Michèle THOREL (intervenante du cours de gymnastique du jeudi soir à Commeny) laquelle les remet à **l'Association UN BOUCHON UNE ESPERANCE, 81 rue du Réveillon 91800 BRUNOY, ou en Mairie de Commeny.**
- Site internet <http://bouchon.esperance.free.fr>

Myriam BUSQUET

HALLOWEEN



Cette année, à l'occasion de la fête d'Halloween quelques enfants de "L'Allée du Vexin" se sont déguisés pour partir à la découverte des Commenois, c'est une première pour ces enfants qui habitent depuis peu à Commeny. Les enfants ont été très bien accueillis lors du petit parcours, les poches pleines de friandises. Ses petites frimousses sont rentrées ravies de leur périple, et vous en remercient vivement. A l'année prochaine



CONNAISSEZ-VOUS LE FOYER RURAL DE COMMENY ?

Bien sûr vous le connaissez, vous voyez régulièrement les communications du Foyer, les manifestations qu'il organise ne vous sont pas inconnues, les activités qu'il propose non plus. Mais le connaissez-vous vraiment ?

Le Foyer Rural c'est :

- 65 années d'existence
- Environ 50 bénévoles en 2012
- 10 activités régulières proposées
- 5 ou 6 évènements annuels organisés

Parmi les activités du Foyer, savez-vous que le club des bricoleurs, une dizaine de jeunes retraités de votre village qui se réunissent tous les mardi matin pour effectuer des « travaux d'intérêt communal », sans y être contraints, pour le seul confort de la commune, permettent à notre municipalité d'économiser d'importantes sommes d'argent.

Quelques exemples :

- Installation et réparation des guirlandes de Noël
- Réparations dans les locaux de la commune
- Elagage d'arbres
- Réfection de murs
- Divers travaux

A noter que ces interventions, si elles devaient être financées par la municipalité, seraient reportées sur nos impôts locaux.

Alors merci les bénévoles, merci le Foyer Rural !

Mais surtout, savez-vous que les membres du foyer vont vieillissant. Il est temps pour les plus jeunes de la commune de préparer la relève et soulager un peu ceux qui préparent la brocante, source de revenus permettant de mettre en place de nombreuses activités, mais aussi d'investir pour les enfants de l'école, en mettant à leur disposition du matériel de qualité. Cette année, par exemple, grâce aux revenus de la Pentecôte, le Foyer a pu remplacer l'ancien photocopieur par un nouveau modèle plus performant, d'un montant de 5 500 euros, et y adjoindre un contrat d'entretien de 7 000 euros sur 5 ans.

Afin de pouvoir continuer à faire vivre notre village, à vous proposer diverses animations, et à contribuer financièrement au fonctionnement de l'école de vos enfants, le Foyer a besoin de toutes les bonnes volontés.

Vous voulez venir nous soutenir, vous êtes les bienvenus. Nous vous attendons les bras ouverts à la prochaine réunion dont vous serez informés par une invitation dans les boîtes aux lettres.

Pascal Loncle, Président du Foyer Rural



FOYER RURAL DE COMMENY

CALENDRIER DES FESTIVITES 2012 - 2013

CEREMONIE DU SOUVENIR	11 novembre 2012
SOIREE « Choucroute »	24 novembre 2012
ARBRE DE NOËL	16 décembre 2012
REVEILLON	31 décembre 2012
VŒUX DU MAIRE	06 janvier 2013 (dimanche)
SOIREE LOTO	26 janvier 2013
JEUX INTER-VILLAGES	A définir
FETE DU VILLAGE	18, 19 et 20 mai 2013
WEEKEND DE DETENTE A LA PECHE	15 et 16 juin 2013
SPECTACLE DE DANCES	23 juin 2013

Cours d'art floral : place à la créativité

Pour les amateurs de fleurs qui souhaitent découvrir les techniques floristiques et exprimer leur créativité, tout en passant un moment agréable, le RDV à ne pas manquer est bien le cours d'art floral, dispensé à Commeny depuis 2009. Animé par Déborah Poulet et géré par Geneviève Corre, ce cours rencontre un véritable succès qui ne se dément pas au fil des années.



Mais qu'est-ce que l'art floral ? C'est l'art de créer des compositions florales dans des vases, des bols, des paniers, à l'aide de fleurs, de feuilles, d'accessoires décoratifs et autres matériaux botaniques. L'art floral requiert diverses compétences. En effet, il faut savoir sélectionner les fleurs, les couper et les traiter correctement, choisir le support adéquat et, surtout, avoir l'imagination et la créativité pour assembler le tout de façon à créer une belle harmonie. Ces compétences, Déborah Poulet les a ! Quatre fois par an, elle organise son cours sur une thématique bien précise. En octobre, c'est l'automne qui est mis à l'honneur, en décembre c'est bien entendu Noël, en février-mars la St Valentin et/ou Pâques et enfin en juin la fête des mères ou les

cérémonies telles que les mariages.

Cette passionnée, qui connaît les fleurs sur le bout des doigts, exécute agilement ses compositions directement pendant le cours, indiquant les caractéristiques de chacune des fleurs utilisées et l'entretien qu'elles nécessitent. Les compositions proposées restent un modèle que chacun est libre d'agencer à son goût à condition de respecter certaines règles de mise en place. Car s'il y a bien quelque-chose que Déborah exige c'est que chacun exprime ses idées et se laisse aller à sa propre imagination. Après quelques cours, les participants sont en mesure de créer eux-mêmes, chez eux, leurs propres compositions en réutilisant les supports et les conseils dispensés.

Pour assister à ce cours, il suffit de venir avec le matériel de base, à savoir paire de ciseaux, sécateur et chiffon. Les fleurs, les supports, les accessoires ainsi que les outils spécifiques tels que pistolet à colle ou encore bombe de peinture sont fournis. Le Foyer Rural verse une participation, quant aux « élèves », il ne leur reste qu'à payer la somme de 18 € pour la réalisation de 2 compositions par cours. Ce montant peut sembler élevé ; pourtant il ne l'est pas lorsqu'on sait qu'un cours d'art floral coûte en moyenne 40 € pour 1 composition chez un professionnel. Au total, c'est une vingtaine de personnes qui assiste dans la bonne humeur à ce cours dont 3 hommes. Eh oui, les femmes ne sont pas les seules à avoir la main verte...

Enfin, au-delà du côté pédagogique et convivial de ce cours, ce qui est à retenir c'est la grande disponibilité de Déborah. Malgré un emploi du temps très chargé, notamment pendant la période des fêtes, elle trouve toujours le temps de dispenser ses cours et va même jusqu'à les organiser la semaine de Noël ou de Pâques pour que les participants aient leurs compositions encore bien fraîches pour recevoir leurs convives. Quant aux achats de fleurs et de supports, elle se déplace la veille et le matin même du cours à Rungis. Pour tout cela l'ensemble des participants et le Foyer Rural la remercient grandement ainsi que Geneviève Corre, qui gère les inscriptions et l'aspect administratif et qui est un pilier essentiel pour cette activité.

Alexandra Chéron Suard

Interview de Déborah Poulet

Si elle devait changer de métier aujourd'hui elle serait bien entendu fleuriste. Cette passionnée nous explique en quelques lignes son parcours « floral ».

Comment vous est venue l'idée de dispenser des cours d'art floral à Commeny ?

En 2009, lorsque Pascal Loncle a pris la présidence du Foyer Rural, j'ai assisté à une des réunions. L'un des sujets abordés était la recherche de nouvelles activités à dispenser dans la commune. A cette époque, je suivais des cours d'art floral au sein de l'école nationale supérieure des métiers de la viande (ENSMV). C'est donc tout naturellement que j'ai proposé ce cours.

Avez-vous suivi d'autres cours d'art floral que ceux de l'ENSMV ?

Non, ce sont les seuls que j'ai suivis, et ce, pendant une année. Cela m'a permis de travailler l'art floral en relation avec le métier de traiteur. J'ai notamment appris à faire des sculptures sur légumes, à créer des compositions de tables pour les buffets...

Mais au-delà de l'aspect traiteur, l'art floral est aujourd'hui devenu une vraie passion pour moi.

Comment préparez-vous vos compositions florales ? Et qu'est-ce qui vous inspire ?

Tout m'inspire ! Les boutiques, la décoration, les couleurs des saisons, l'environnement au quotidien. Quand je vois quelque-chose qui m'inspire, je le note tout de suite sur un papier ou sur mon ordinateur. Mes compositions pour les cours sont pensées des mois à l'avance. Parfois même d'une année sur l'autre. Il peut aussi m'arriver d'en rêver la nuit.

Quelques compositions florales ...



LES ASTUCES DE LINA FROT...



Il fallait y penser !!!

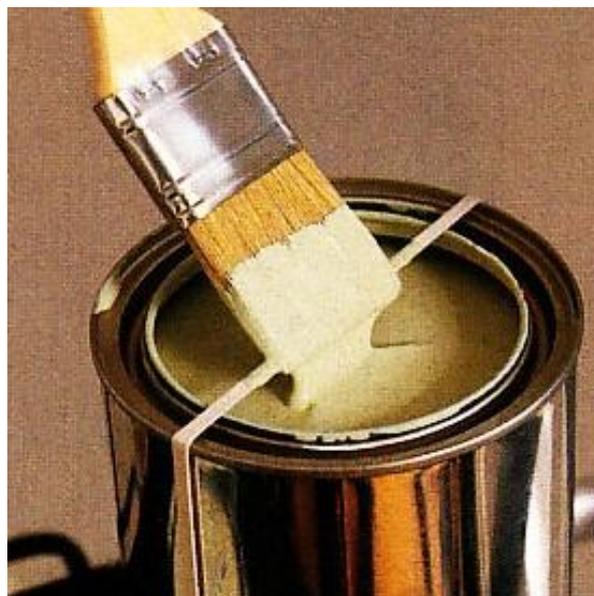
Servez-vous d'un ramasse-poussière propre pour remplir d'eau un contenant qui n'entre pas dans l'évier.



Servez-vous d'un peigne afin qu'un clou reste stable.



Servez-vous d'un "Post-it" pour ramasser les débris lorsque vous percez un trou.



Mettez un élastique autour d'un pot de peinture afin d'enlever le surplus de votre pinceau et ainsi éviter de souiller le contour du récipient.



Servez-vous d'un dégrafeur plutôt que de vos ongles lorsque vous voulez ajouter une clé à votre trousseau.

Si vous aussi, vous connaissez des astuces de grand-mère, n'hésitez pas à nous contacter :

gilles.busquet@sfr.fr

myriam.busquet@sfr.fr